



# PARTICIPATION

GUIDE DE PLANIFICATION DES PROCESSUS PARTICIPATIFS  
DANS L'AMÉNAGEMENT ET L'UTILISATION DE L'ESPACE PUBLIC.

**ZORA**

.....  
ZENTRUM ÖFFENTLICHER RAUM  
.....  
CENTRE DE L'ESPACE PUBLIC  
.....  
CENTRO SPAZIO PUBBLICO  
.....



# SOMMAIRE

## 1 INTRODUCTION

4

À qui s'adresse le présent guide de travail et quel est le contexte de sa rédaction ?

## 2 BASES

7

Qu'entendons-nous par « participation » ?

Plusieurs disciplines et instances proposent différentes conceptions : c'est pourquoi il est essentiel de faire toute la clarté dans l'épais maquis des approches afin de se mettre d'accord sur la voie à emprunter ensemble.

## 3 LES QUATRE QUESTIONS CLÉS POUR DES PROJETS DE PARTICIPATION

13

Avant de clarifier les questions méthodiques, il conviendrait d'analyser le bien-fondé de chaque processus participatif.

En d'autres termes, avant de nous poser la « question du comment », nous devons réfléchir aux objectifs que nous voulons atteindre. Sans cela, la meilleure des méthodes est comme un coup d'épée dans l'eau. La justification s'articule autour des questions clés ci-dessous :

### 3.1 La question des motivations et des objectifs :

13

#### pourquoi lançons-nous la participation et dans quel but ?

Comment justifions-nous le processus participatif concret et où plaçons-nous les objectifs concrets ?

### 3.2 La question des thèmes :

16

#### quel est l'objet de la participation ?

Comment définissons-nous l'orientation thématique de l'influence commune ?

### 3.3 La question des acteurs :

20

#### qui peut s'engager dans le processus participatif et comment ?

Quels éléments de la société civile souhaitons-nous amener à nous et qui doit, veut, peut participer et participera ? Quand et comment ?

### 3.4 La question des structures :

23

#### dans quel contexte se développe la participation ?

Dans quelles structures formelles et informelles s'insère le processus de participation ?

Celles-ci peuvent-elles être modifiées et où posent-elles des limites claires ?

### 3.5 Conclusion

28

## 4 BIBLIOGRAPHIE

29

### Auteur(e)s des sources primaires :

**Dorin Kaiser et Isabelle Rihm**, rihm kommunikation gmbh, Bâle

**Tanja Klöti et Matthias Drilling**, Haute école de travail social de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW), Bâle

Collaboration technique :

**Michael Emmenegger**, Analyse et gestion des processus sociaux, Zurich

### Sources primaires :



#### Rapport de synthèse CEP

Le projet CEP Participation de la population dans l'utilisation et l'aménagement de l'espace public, rapport de synthèse et guide de travail, rihm kommunikation GmbH et Institut de planification sociale et de développement urbain, Haute école de travail social, FHNW, décembre 2014 (cité ici sous le nom de rapport de synthèse CEP).



#### Rapport de recherche CEP

Pourquoi la participation ? Analyse sociale des conceptions de participation actuelles dans la planification, l'aménagement et l'utilisation des espaces publics, MA Tanja Klöti et prof. Dr Matthias Drilling, Institut de planification sociale et de développement urbain, Haute école de travail social, FHNW, avec la collaboration de rihm kommunikation gmbh, novembre 2014 (cité ici sous le nom de rapport de recherche CEP).

### Impressum :

Éditeur : CEP, Centre de l'espace public de l'Union des villes suisses

Rédaction, idée et mise en page : TBS & Partner, Zurich

Illustrations : Anja Denz

# 1 INTRODUCTION

LA PRÉSENTE BROCHURE RÉSUME LES ÉTUDES IMPORTANTES PORTANT SUR LE PROJET DU CEP «PARTICIPATION DE LA POPULATION DANS L'UTILISATION ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC». ELLE AIDE LES COLLABORATEURS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE À METTRE, AVEC DISCERNEMENT, DES PROJETS DE PARTICIPATION SUR LES RAILS.

4

La participation de la population à l'élaboration des concepts d'aménagement et d'utilisation des espaces publics a aujourd'hui le vent en poupe, ne serait-ce que parce que des tensions sociales, que l'on ne peut plus résoudre uniquement par les moyens de planification « classiques », se manifestent dans les vastes débats sur la planification, l'aménagement et l'utilisation de l'espace public.

## **Justifier la participation**

Les processus participatifs sont toutefois gérés de manière souvent très irréfléchie et centrés uniquement sur la méthodologie. Certaines questions sont rarement analysées avec la rigueur nécessaire : quels sont les objectifs poursuivis par un processus participatif ? Qui doit avoir des possibilités d'organisation et d'influence et à quel moment ?

Dans ce contexte, le Centre de l'espace public (CEP), un groupe de travail de l'Union des villes suisses, a lancé un vaste projet qui jette des bases solides pour la mise en place et la classification des processus participatifs.

## **Clarifier l'approche**

Volontairement, le projet n'aborde pas la question du « comment », c'est-à-dire des méthodes, décrites par de multiples ouvrages spécialisés. En effet, des questions essentielles, souvent négligées, se posent avant cette problématique. Elles peuvent compromettre la réussite des processus participatifs. En premier lieu, on devrait plutôt s'interroger sur le « pourquoi » et le « but », c'est-à-dire sur les motivations et les objectifs de la participation. Mais il faut aussi poser la question du « quoi ? », c'est-à-dire des thèmes retenus, autrement dit de l'objet de la participation, la question du « qui ? » ou des acteurs et, pour finir, la question du « contexte », soit l'intégration dans les structures formelles et informelles.

### **Créer le lien entre la pratique et la recherche**

Réunissant huit villes, le projet CEP a pris la forme d'un processus d'apprentissage de deux ans sous la direction de rihm kommunikation, en collaboration avec la Haute école de travail social (HSA) de la FHNW. Il a pour objectif de refléter des expériences pratiques et de les lier à des connaissances théoriques :

- D'une part, des expériences pratiques des villes CEP ont été discutées et systématisées dans des interviews et des événements professionnels.
- D'autre part, les acquis et les fondements issus de la recherche ont reflété ces expériences pratiques. La FHNW a rédigé un rapport de recherche résumant ce volet des travaux. Le rapport informe sur l'état de la recherche, expose les connaissances fondamentales importantes et aborde les nombreuses recherches disciplinaires et les définitions conceptuelles de la participation.

L'équipe de projet sous la supervision de rihm kommunikation a rédigé un rapport de synthèse qui résume les acquis essentiels de l'apprentissage réciproque et en tire des recommandations pratiques importantes pour la planification et la réalisation des projets de participation.

### **Guide de travail pour les acteurs politiques et l'administration**

Le présent guide de travail fait la synthèse des vastes études mentionnées et les met à la portée d'un large lectorat. Il s'adresse notamment aux collaborateurs de l'administration publique qui font l'expérience de processus de participation dans le cadre de la planification de l'espace public. Ce document volontairement concis doit leur servir d'instrument de réflexion critique précieux et contribuer à la mise en œuvre ciblée et aboutie des projets correspondants. Si nécessaire, le contexte scientifique et pratique doit également être évoqué.

Cette aide au travail se réfère en particulier aux deux sources principales citées (voir impressum en page 3).



## 2 BASES

QU'ENTENDONS-NOUS PAR « PARTICIPATION » ? DIVERSES DISCIPLINES ET INSTANCES AVANCENT DES CONCEPTIONS DIFFÉRENTES.

C'EST POURQUOI IL EST ESSENTIEL DE FAIRE TOUTE LA CLARTÉ DANS L'ÉPAIS MAQUIS DES APPROCHES AFIN DE SE METTRE D'ACCORD SUR LA VOIE À EMPRUNTER ENSEMBLE.

### 2.1 DÉFINITION DES CONCEPTS

7

Coopération, participation citoyenne, implication de la population, participation : la littérature et la pratique proposent différents concepts pour qualifier ce que nous définissons essentiellement comme une « influence partagée ». Nous utilisons le concept de « participation », car il a, selon nous, l'acceptation la plus large, et précisons la teneur de cette influence partagée.

**La participation décrit un processus d'échanges entre plusieurs personnes ou groupes de personnes – ou plutôt leurs représentants – (p. ex. administration, population, investisseurs, organismes sociaux, etc.). Au cours de ce processus d'échanges, les parties concernées s'assurent elles-mêmes une influence ou alors cette influence leur est accordée. Cette dernière concerne une évolution ou un contenu qui touche, d'une manière ou d'une autre, les personnes mêmes.**

**L'influence partagée se réfère aux actions et aux décisions prises au cours du processus de planification (p. ex. analyse des besoins et de leur prise en compte dans la planification de l'utilisation) ainsi qu'aux structures dans lesquels s'insère le processus (p. ex. élaboration de la charte commune « espace public »).**

**La participation doit par conséquent répondre aux éléments clés suivants :**

- L'objectif de la participation est le **partage d'influence** au cours du processus de planification (dans notre contexte, le partage de la prise d'influence sur la planification et l'utilisation de l'espace public). S'il n'y a aucune possibilité d'influencer un résultat ou si cette possibilité est unilatérale, il sera impossible de parler de participation.
- Cette influence doit toujours impliquer **plusieurs personnes**. Il est impossible de parler de participation en cas de recours à un expert externe.
- La participation a toujours lieu **dans le cadre de structures existantes** qui déterminent le degré d'influence et sont susceptibles de devenir elles-mêmes objets de la participation.



#### **Le rapport de recherche CEP**

Chapitre 5 : Quels sont les sens de la participation ?

Analyse exhaustive des nombreux aspects des définitions possibles.



#### **Le rapport de synthèse CEP**

Dans le chapitre 2.1, le rapport de synthèse donne une définition, tirée du rapport de recherche, appropriée pour les questions pratiques et formule des recommandations pour l'usage de ce terme.

Les pages 11 et suivantes livrent une réflexion sur d'autres concepts employés dans le contexte de processus participatifs. Les termes de « coopération », « implication », « contribution » sont notamment abordés, discutés et circonscrits par rapport au concept de « participation ».

- La participation requiert une interaction dans le sens d'un **échange** entre les parties impliquées. La méthode choisie (qui n'est pas l'objet de la présente brochure) ne peut être désignée comme participative que si elle garantit cet échange. Les questionnaires individuels ou les événements d'information purs n'entrent donc pas dans la catégorie des méthodes de participation, mais peuvent les compléter.

## 2.2 CONCEPTIONS DE LA PARTICIPATION

Dans la recherche et la pratique, les représentations sur la forme, le but et la portée de la participation dans le développement de la ville sont multiples et variées. Différentes disciplines fournissent implicitement des approches conceptuelles qui, selon leur contexte, sont centrées sur divers objectifs, acteurs, thèmes ou conditions cadres. Dans l'idéal, on peut brosser le tableau qui suit :

**1. En sciences politiques,** la participation cible une démocratisation des processus politiques visant à renforcer la légitimation des décisions politiques et leur vocation d'intérêt général. La tâche principale des acteurs politiques dans le processus de participation est de prendre des décisions politiques légitimes.

La conception se décline alors en trois variantes : si l'on considère que la fonction de la participation consiste essentiellement à préserver l'intérêt général par un jeu d'équilibre entre les intérêts, on trouvera un consensus rationnel basé sur la reconnaissance des intérêts pluralistes. Si notre vision s'inscrit dans une conception de la démocratie axée sur le conflit, la participation ne transformera pas les conflits et les contradictions en un consensus, ce qui est tout bonnement impossible, mais les gèrera en toute transparence, déployant ainsi une force d'intégration. Si la participation est en revanche envisagée principalement dans sa fonction de légitimation, son but sera, dans le contexte de notre société fragmentée en minorités qui se détournent toujours plus de notre système politique, de reconquérir une force d'identification et une légitimation politiques.

**2. Dans les sciences artistiques et culturelles,** la participation a, dans le cadre de la pratique sociale de la création artistique et culturelle, pour rôle de thématiser les besoins et les problèmes dans l'opinion publique. Ils doivent être identifiés et rattachés au débat public. Dans cette conception, la mission principale de la participation est d'encourager des processus d'appropriation au sein de l'es-



### 1 Sciences politiques DÉCIDER

Légitimer des décisions politiques  
et renforcer l'intérêt général



### 2 Sciences artistiques et culturelles S'APPROPRIER

Faire de ses besoins et de ses  
problèmes des sujets publics



### 4 Droit ÉDICTER DES RÈGLES

Traiter les personnes concernées sur un pied  
d'égalité et considérer de manière équitable  
leurs intérêts



### 5 Travail social SOUTENIR

Pousser les individus à l'action  
politique et les motiver



### 3 Théorie du discours ÉCHANGER

S'entendre sur des questions complexes  
et façonner le changement social



### 6 Disciplines de planification PLANIFIER

Optimiser les processus et les  
résultats de planification et planifier  
en fonction des besoins



### 7 Sciences administratives GÉRER

Améliorer la qualité des services et accroître  
la satisfaction de la population

pace public afin de créer des opinions publiques communes ainsi que de porter un regard critique sur l'exclusion des populations défavorisées et de l'abolir.

**3.** Du point de vue de la **théorie discursive**, la participation facilite un processus d'apprentissage qui permet aux parties impliquées de s'entendre sur des questions complexes et d'engager le changement social. Les échanges entre les parties impliquées et l'émergence d'un nouveau savoir collectif sur la réalité sociale commune, fondement d'un changement social équilibré, sont au cœur des processus de participation de type discursif.

**4.** Le **droit** se consacre aux **bases légales** de la participation. D'un point de vue juridique, les processus de participation doivent garantir les droits et l'égalité de traitement des personnes concernées, prendre en compte de manière appropriée leurs intérêts et assurer la transparence des décisions prises par l'État. La vocation principale du droit est, en l'occurrence, de réguler et de légitimer des processus de planification sur la base de fondements juridiques, c'est-à-dire d'organiser une prééminence sociale sur l'espace urbain.

**5.** Dans le contexte du **travail social**, la participation décrit une amorce d'action rendant les individus aptes à une prise d'influence politique et les incitant à améliorer eux-mêmes leurs conditions de vie. La vocation principale du travail social au sein du processus de participation est de soutenir les franges défavorisées de la population.

Pour ce faire, l'accent peut être mis sur la valorisation et l'exploitation des ressources de la population afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier ou encore sur la capacité de nombreuses catégories socio-économiques à participer au processus de formation d'opinion et de décision, ce qui consolide la base démocratique des processus politiques et des réformes sociales.

**6.** Dans la **discipline de planification**, la participation désigne l'intégration d'acteurs très variés dans le processus de planification et de développement en vue d'optimiser processus et résultat et de garantir une planification adaptée aux besoins. La tâche principale des concepteurs est de gérer et de coordonner le processus de planification. Sous l'angle d'une planification coopérative, la participation requiert une ouverture verticale à l'égard des profanes de la planification, alors que la participation sous forme de planification intégrée vise l'ouverture vers d'autres disciplines et mise sur une

coopération transversale entre services, offices et départements de l'administration publique.

**7. Du point de vue des sciences administratives**, la participation cible la prise en compte des intérêts, des besoins et des compétences de la population. Aujourd'hui, on trouve deux approches différentes : dans le cadre du « New Public Management », autrement dit de l'administration axée sur l'efficacité, la participation peut aider à l'orientation des clients et la proximité avec les citoyens, et améliorer ainsi la qualité du service administratif et la satisfaction de la population. Dans le passage du « Government » à la « Governance », l'administration publique entend arriver à une forme de gouvernance impliquant tous les secteurs et acteurs sociaux. Dans cette conception, la participation contribue à la coproduction de tâches communales.

## RECOMMANDATIONS

- **Ne parlez de participation que si tous les éléments clés mentionnés en page 7 sont réunis.**
- **Utilisez le terme de participation comme concept générique si vous renvoyez à différentes formes possibles d'influence commune. S'il s'agit en revanche d'une offre de participation concrète, désignez-la par un terme le plus précis possible (p.ex. dialogue, consultation, audition, processus de négociation, forum de discussion, etc.).**
- **Les différents acteurs abordent la participation avec des conceptions en partie très différentes sans y réfléchir clairement. Dans la pratique, il est important que toutes les parties impliquées en soient conscientes dès le début de la participation afin de parvenir à une attitude commune.**
- **Faites la distinction entre participation et communication, mais pensez toujours à lier ces deux aspects. Ils font en effet partie d'un processus global d'interaction entre politique, administration et opinion publique : parfois, il s'agit de définir de quelle manière et par quelles mesures de communication il est possible d'encourager la participation. D'autres fois, la question est de savoir si les propositions de participation peuvent s'inscrire dans une stratégie de communication évolutive. Participation comme communication s'entendent en l'occurrence comme des fonctions de direction.**



### Le rapport de recherche CEP

Chapitre 4 : Pourquoi la participation ?

Le rapport de recherche CEP livre une vue d'ensemble approfondie des différentes conceptions disciplinaires, cite les sous-variantes et discute de chaque approche par rapport aux objectifs (pour quelle raison et dans quel but ?), des acteurs (qui ?), des structures (dans quel contexte ?) et, en partie, des thèmes de discussion (quoi ?). L'analyse approfondie de ce chapitre est extrêmement précieuse pour préparer un projet de participation concret.



### Le rapport de synthèse CEP

Chapitre 2 : Participation : de quoi s'agit-il ?

Le rapport de synthèse CEP associe les approches théoriques à des recommandations pratiques, qui ne sont reprises que sous une forme abrégée dans la présente brochure. Il expose également les conséquences pratiques des différentes approches.



Qui ?

Contexte ?

OBJECTIF

Quoi ?

Pour quelle raison ?

< LANCEMENT

# 3 LES QUATRE QUESTIONS CLÉS DES PROJETS DE PARTICIPATION

AVANT DE CLARIFIER LES QUESTIONS MÉTHODIQUES, IL CONVIENDRAIT D'ANALYSER LE BIEN-FONDÉ COMPLEXE DE CHAQUE PROCESSUS PARTICIPATIF. EN D'AUTRES TERMES, AVANT DE NOUS POSER LA « QUESTION DU COMMENT », NOUS DEVONS RÉFLÉCHIR AUX OBJECTIFS QUE NOUS VOULONS ATTEINDRE. SANS CELA, LA MEILLEURE DES MÉTHODES EST COMME UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU.

La justification d'un projet de participation s'articule toujours autour des questions clés suivantes :

- **Pour quelle raison et dans quel but** lançons-nous la participation ?
- **Quel** est l'objet de la participation ?
- **Qui** peut s'engager dans le processus participatif et **comment** ?
- **Dans quel contexte** se développe la participation ?

## 3.1 LA QUESTION DES MOTIVATIONS ET DES OBJECTIFS : POUR QUELLE RAISON ET DANS QUEL BUT LANÇONS-NOUS LA PARTICIPATION ?

**Avant la question du « comment », s'interroger sur la « raison et le but » !**

Lors de la préparation des projets de participation portant sur l'espace public, il n'est pas rare de penser d'abord à une méthode que l'on connaît déjà et que l'on a appliquée avec succès. Mais attention : les bonnes méthodes et les événements réussis ne garantissent pas une participation fructueuse. En effet, chaque processus de participation a un contexte qui lui est propre. Il doit être conçu pour son contexte de départ et adapté aux réalités locales.

C'est pourquoi il est indispensable de préciser les objectifs ou les buts à remplir par la participation. Ce qui implique de savoir si une démarche participative est réellement pertinente dans le cas qui nous occupe (y a-t-il, par exemple, une marge de manœuvre suffisante ?).

Pour les projets de construction et d'aménagement, les travaux préparatoires – comme des études – font partie de l'état de l'art de la technique. En revanche, la préparation des processus de participation et de la communication associée se fait souvent ad hoc et omet la phase essentielle de réflexion. Pour que les processus participatifs soient une réussite, il est décisif d'accorder une place prépondérante à une planification minutieuse.

### RECOMMANDATIONS

**Clarifier d'abord la « raison » et le « but », puis déterminer le « comment ».**

- **Clarifiez tout d'abord les objectifs et les buts que doit remplir la participation dans le cas concret et déduisez-en la mise en œuvre méthodique concrète.**
- **Vérifiez que la question de la participation est, dès le début, posée indépendamment du projet et octroyez-vous suffisamment de temps pour la préparation.**



## Clarifier les conceptions de participation

Dans la pratique, la diversité des conceptions de participation engendre facilement des conflits. Selon la conception, on considérera en effet particulièrement pertinents d'autres objectifs, thèmes, acteurs ou conditions générales et on appréciera différemment la réussite d'une procédure. Les questions énumérées ci-dessous l'illustrent. Les attitudes le plus souvent implicites rendent difficile la levée des incompréhensions. La représentation idéale des différents accès à la participation (voir chapitre 2.2) sert à clarifier son attitude personnelle et à se mettre d'accord avec les autres acteurs sur leurs attitudes.

### RECOMMANDATION

- **Clarifiez dès le début avec les responsables du processus la définition de la participation et mettez-vous d'accord sur une attitude commune.**

#### QUESTIONS DE RÉFLEXION

- Avec quelle conception de participation abordons-nous le projet concret ?
- Quels sont nos points de vue similaires, nos points de vue différents ?  
Avons-nous un point commun ?
- Que souhaitons-nous atteindre avec la participation ? Qu'en attendons-nous ? Quelle valeur ajoutée espérons-nous ?
- Une démarche participative est-elle réellement pertinente ? Existe-t-il une marge de manœuvre suffisante ?

#### QUESTIONS SUR L'INTÉGRATION ET LA CONCRÉTISATION DANS LE PROCESSUS GLOBAL

- Quels objectifs peut-on, dans le cadre du projet, déduire pour la participation ?
- Quels objectifs concrets doivent satisfaire certaines offres de communication ou de participation relatives à tout le projet ?
- Que doit comprendre la participation et que doit englober la communication ?
- Quelle est l'utilité du projet et de la participation pour les différentes parties concernées et impliquées ?



#### Le rapport de synthèse CEP

Chapitre 3 : Recommandations pour la pratique de la participation (étude approfondie de la présente synthèse)



#### Praxisbuch Wien (Guide pratique, Vienne)

Chapitre 10.6 : grille de méthode (le chapitre offre une vue d'ensemble des instruments/méthodes visant des objectifs variés, tels qu'informer, motiver, trouver un consensus, etc.)

Chapitre 6 : Participation de l'opinion publique : oui ou non ? (Présentation des critères d'adéquation de la participation)

Chapitre 7 : Après l'attitude, la technique

Chapitre 10.2 : (liste des éventuels objectifs des processus participatifs)

#### Handbuch Partizipation Berlin

##### (Manuel sur la participation, Berlin)

Annexe sur les méthodes (présentation détaillée des différentes méthodes de participation, assorties à chaque fois d'une réflexion sur les méthodes : quelle méthode pour quel objectif ?)

Chapitre 3 : Chances et limites de la participation

#### Checkliste Mitwirkungs- und Beteiligungsprozess (Liste de contrôle du processus de coopération et de participation), ville de Zurich

Page 11 : (critères d'adéquation de la participation)

### QUESTIONS AIDANT À CLARIFIER LA CONCEPTION DE LA PARTICIPATION (EXEMPLES)

- Quels sont, de mon point de vue, les acteurs importants ? Est-ce que je pense avant tout à des catégories défavorisées ? Ou à ceux qui pourraient s'opposer au projet ? Ou encore à ceux qui peuvent contribuer à optimiser le projet sur le plan technique ?
- Est-il question d'intégrer la population et/ou d'autres acteurs privés ou bien d'intégrer des éléments internes à l'administration afin d'aborder une tâche de planification par l'approche la plus globale possible ?
- Le processus de participation doit-il aider à renforcer la légitimation de l'action de l'administration, des bureaux d'études ou de la politique ? Et ce faisant, contribuer à davantage de justice sociale ? Ou à une amélioration du projet adaptée aux besoins ?
- S'agit-il d'éviter les conflits ? Le processus de participation doit-il contribuer à thématiser des conflits sociaux et viser à un équilibre ? Ou s'agit-il plutôt d'un état des lieux transparent de ces conflits ?
- Le processus de participation se déroule-t-il en suivant des structures prédéfinies ou ces structures, c'est-à-dire leur modification, sont-elles elles-mêmes l'objet du processus ?
- La participation doit-elle être interprétée comme une méthode susceptible d'élaborer des processus de planification avec efficacité, transparence et équité ? (Dans cette conception, le but est inhérent à la participation. Son objectif est l'échange au sens d'un équilibre des intérêts, d'une résolution des conflits, d'un discours ou d'un processus de création.)  
Ou la participation a-t-elle un objectif qui débouche sur autre chose que le processus même, en devenant la base d'une répartition plus juste des biens négociés au cours de la participation ?

### QUESTIONS PERMETTANT DE DÉTERMINER LA PROFONDEUR DE LA COMMUNICATION/PARTICIPATION (EXEMPLES)

- Doit-on diffuser des informations ? Si oui, lesquelles ?
- Doit-on recueillir des opinions individuelles ?
- Doit-on collecter ces opinions de manière groupée ?
- Doit-on viser un consensus sur ces différentes opinions ?
- Doit-on fournir aux acteurs un cadre qui leur permettra de trouver des solutions en s'organisant eux-mêmes ?



#### Le rapport de recherche CEP

Chapitre 4 : Pourquoi la participation ? Conceptions de participation (présentation complète du chapitre 2.2 de la présente brochure)



#### Rapport de synthèse CEP

L'annexe 3, pages 42 et suivantes, contient un schéma du processus qui vous aide à situer la participation par rapport au domaine thématique et au déroulement chronologique.

### 3.2 LA QUESTION DES THÈMES : QUEL EST L'OBJET DE LA PARTICIPATION ?

La question des thèmes à négocier revêt la même importance que celle de la justification de la participation pour l'aménagement et l'utilisation de l'espace public. Les spécialistes partent souvent, sans réfléchir, du principe que tous les participants comprennent bien la pertinence des contenus de planification à négocier. Or cela n'est vrai qu'en partie. Les contenus sont en effet vus par les acteurs sous différentes perspectives et à différentes « hauteurs ». Les thèmes retenus et leur pertinence ne se révèlent que lorsque les acteurs à intégrer comprennent comment l'objet de la planification affecte leur quotidien. Seule cette prise de conscience permet d'avoir une vision claire de l'avantage d'une participation et révèle la motivation nécessaire. Pour rallier tous les acteurs, nous devons en conséquence connaître leur préoccupation principale dans le cadre de la participation à organiser.

#### Comprendre les besoins

Bien entendu, les thèmes qui sont soumis à discussion au cours du processus de participation doivent être pertinents pour la planification. Les thèmes mis en avant doivent également permettre aux acteurs sollicités de présenter leurs points de vue, leurs problèmes et leurs idées, même si les avis exprimés sont trop ambitieux ou trop restreints ou formulés trop tôt, parce qu'ils concernent une phase de planification ultérieure ou une autre compétence administrative. Il incombe aux responsables du processus de traduire ces intentions de manière adaptée ou de les transmettre à d'autres services compétents.

En effet, parce que les experts et les profanes interagissent dans chaque participation, toutes les parties impliquées devraient être disposées à se mettre à la place des autres et à les écouter avec attention afin de comprendre les besoins et les intérêts que recèlent les intentions exprimées.

#### Poser les bonnes questions

Pour que la participation soit une réussite, il est important de ne pas mélanger les rôles des spécialistes (responsables du processus, bureaux d'études) avec ceux des acteurs impliqués (population, groupes d'intérêts, etc.). Le rôle des acteurs impliqués est d'exprimer ce qui les



préoccupe **(quoi)** et ce qui est important à leurs yeux. Le rôle des spécialistes est de montrer **comment** ces sujets peuvent être concrétisés.

Les sujets abordés et les questions posées dans le cadre du processus de participation doivent, par conséquent, donner un aperçu des différents besoins concernant l'utilisation et la fonction d'un lieu et expliquer quels sont les intérêts individuels et quelle est l'ambiance souhaitée pour ce lieu. Les discussions portant sur l'aménagement, qui, le plus souvent, se transforment en débats stériles sur des goûts personnels, sont à éviter.

#### **RECOMMANDATIONS**

**Prenez comme point de départ les expériences et les besoins des acteurs.**

- **Formulez les thèmes à débattre de telle sorte que les gens puissent faire le lien avec leur quotidien et leur cadre de vie.**
- **Acceptez que les participants apportent des contributions qui fourniront des informations sur leurs idées et leurs besoins (d'utilisation) au lieu de les laisser élaborer leurs suggestions de mise en œuvre.**

#### **Les différentes dimensions de l'espace public**

L'un des principaux potentiels d'un processus de participation est l'élargissement d'une approche de planification purement fonctionnelle et organisationnelle à une vision qui prend en compte les fonctions et les significations sociales, communicatives et symboliques complexes de l'espace public. Il n'est pas rare que les échanges fassent émerger également des questions sur le rapport général entre l'État et la population. Les espaces publics deviennent des surfaces de projection et reflètent symboliquement des conflits sociaux d'ordre général en milieu urbain.

#### **RECOMMANDATIONS**

**Au-delà de la question de l'aménagement, faites de l'espace public un thème.**

- **Assurez-vous que l'espace public ne soit pas perçu uniquement comme une tâche d'aménagement.**
- **Permettez une réflexion sur ce que signifie l'espace public ou le projet concret dans l'espace public pour les différents acteurs.**

### Thématiser les conflits

Les méthodes participatives pour l'aménagement et l'utilisation de l'espace public ne devraient pas être lancées avec, pour seul objectif, de couper l'herbe sous les pieds à l'opposition à un projet prévu. Si des conflits surgissent au cours du processus, cela ne signifie pas que la participation est un échec. Les conflits d'utilisation dans l'espace public reflètent, la plupart du temps, des conflits sociaux qu'un processus de participation ne pourra pas résoudre. Mais vous pouvez donner une visibilité à ces conflits et en faire un sujet, ce qui, en règle générale, révèle des forces d'intégration.

#### RECOMMANDATIONS

- **Acceptez que les conflits soient thématiques.**
- **Ne considérez pas la participation comme un moyen de régler les conflits, mais comme une possibilité de les mettre sur la table.**

#### QUESTIONS DE RÉFLEXION

- Quels sont les thèmes/problématiques sur lesquels les acteurs peuvent s'exprimer ?
- Quels sont les thèmes pour lesquels nous exigeons des contributions actives des parties impliquées ?
- Que signifient pour nous les conflits dans l'espace public et comment voulons-nous les traiter ?

#### QUESTIONS SUR L'INTÉGRATION ET LA CONCRÉTISATION DANS LE PROCESSUS GLOBAL

- Quels thèmes pouvons-nous soumettre à discussion et quand ? Quels sont les thèmes importants à quel niveau/dans quelle phase ?
- Pour quel(le)s thème(s)/question(s) existe-t-il une marge de manœuvre (pour la ville, la population) et à quelles dates ?
- Quelles sont les prescriptions (techniques, juridiques) à respecter ?
- Quel(le)s sont les thèmes/questions que posent/qui préoccupent les autres acteurs ?
- Quelles sont les questions qui nous apportent le plus de renseignements sur les intérêts, les besoins et les motivations

des personnes concernées ? Les participants peuvent-ils s'exprimer sur l'effet souhaité d'un changement ?

- Quels sont les conflits qui se manifestent dans l'espace public ou dans le projet concret relatif à l'espace public ? Quand ou à quel niveau et à quel stade du processus pourraient-ils devenir objet du processus ?
- Quand et comment les parties concernées ont-elles la possibilité d'articuler les thèmes/questions qui les préoccupent et qui ne font pas l'objet d'un processus ?
- Pour quel(le)s thèmes/questions ai-je besoin de connaissances et de quel type (connaissances spécialisées ou de la vie courante) ?

#### QUESTIONS ÉVENTUELLES AUX PARTICIPANTS (EXEMPLES)

- De manière générale, quelle importance revêt(ent) l'espace public/les espaces libres dans la ville ?
- Où est-il nécessaire d'avoir des espaces libres/espaces publics ? Combien ?
- Quelles fonctions doit avoir l'espace public/la place ?
- Quelles sont les utilisations possibles et où ?
- Quelle ambiance doit régner sur la place ?
- Comment souhaitez-vous utiliser l'espace public/la place ? Quelles exigences et quelles caractéristiques doit-il/elle satisfaire, afin que vous puissiez et vouliez l'utiliser de cette manière ?
- Quelles sont les exigences/utilisations compatibles ? Où y a-t-il des conflits ? Doit-on fixer des priorités ? Sont-elles nécessaires ?
- Quelles sont les répercussions durant la construction/le réaménagement ? Quel est l'impact sur l'utilisation quotidienne ?

Comment gérons-nous ces travaux ?

- Comment gérons-nous les conflits/refoulements d'utilisation (actuels ou futurs) ?
- Comment fonctionne l'utilisation dans la pratique ? Qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?
- Quelles sont les règles du jeu qui doivent s'appliquer pour l'utilisation actuelle (ou future) ?



#### Le rapport de synthèse CEP

Chapitre 3 : Recommandations pour la pratique de la participation (étude approfondie de la présente synthèse)

L'annexe 3, pages 42 et suivantes, contient un schéma du processus qui vous aide à situer la participation par rapport au domaine thématique et au déroulement chronologique.



#### Handbuch Partizipation Berlin (Manuel sur la participation, Berlin)

Chapitre 4 : exemples de participation dans la planification de la ville et des espaces libres

#### Places, parcs, etc.

Antje Havemann, Klaus Selle (éd.) : Plätze, Parks und Co. Stadträume im Wandel – Analysen, Positionen und Konzepte

### 3.3 LA QUESTION DES ACTEURS : QUI PEUT S'ENGAGER DANS LE PROCESSUS DE PARTICIPATION ET COMMENT ?

Formulons-le d'emblée clairement : il est impossible d'obtenir une représentativité complète dans un processus de participation concernant l'aménagement et l'utilisation de l'espace public. Cette représentativité ne devrait pas non plus être un critère de sa réussite. On ne peut jamais lier « la population », mais on touche éventuellement les acteurs qui, au moment de l'offre, sont intéressés par ce thème, se sentent directement concernés, espèrent tirer un avantage de leur participation et peuvent participer dans la limite de leur disponibilité. En règle générale, il s'agit de la classe moyenne et de représentants de groupes d'intérêts déjà organisés.

Les acteurs estimés (particulièrement) importants et l'appréciation de leur valeur dans le processus varient avec la conception de la participation ou l'objectif du projet qui en découle. Ces questions de principe doivent être clarifiées avant de s'orienter vers une stratégie d'intégration de certains acteurs.

Souvent, des voies ou canaux différenciés, spécifiques aux groupes cibles, sont nécessaires pour que perspectives et besoins divers puissent venir s'insérer (p.ex. sondages de jeunes, solutions de représentation pour des couches peu instruites, entretiens clés avec des faiseurs d'opinion et des décideurs, hypothèses sur les besoins des futurs utilisateurs que l'on ne peut pas encore atteindre au préalable).

La « bonne » composition des acteurs ne se mesure pas à la quantité, mais à cette question qualitative : la composition des participants garantit-elle que tous les intérêts et points de vue importants sont exprimés ? Même si nous savons que nous ne pouvons pas tous les atteindre, il est malgré tout important que le processus reste fondamentalement accessible à toutes les personnes concernées.

#### RECOMMANDATIONS

- **Posez suffisamment tôt la question de savoir qui peut, veut et doit s'impliquer dans la participation, quand et comment.**
- **Ayez un regard attentif sur les différents acteurs qui pourraient monter au créneau pendant tout le déroulement du projet et expliquez qui doit avoir des possibilités d'organisation et d'influence, à quel moment et quelles sont ces possibilités.**



- **Clarifiez quelle est l'importance de l'échange avec les personnes activement impliquées dans une offre de participation concrète pour tout le processus : pourquoi la coopération avec les acteurs actuels est-elle capitale pour le projet ? Pourquoi est-ce, précisément pour cette partie des acteurs, important de pouvoir s'investir maintenant ?**

### **Collaborer au sein de l'administration**

Dans de nombreuses villes, les compétences pour l'espace public sont réparties dans différents domaines d'action (planification, aménagement et utilisation) et affectées à différents services administratifs. Pour cela, chaque domaine remplit ses tâches liées à l'espace public, à différents moments et pour différentes problématiques, tout en gardant à l'esprit des objectifs, des intérêts, des tâches et des procédures spécifiques. Mais il arrive souvent que l'on perde de vue l'approche globale quand on aménage l'espace public. C'est pourquoi il faut, lors de l'identification des parties impliquées dans la participation, toujours penser aussi aux possibles acteurs internes à l'administration et éventuellement les intégrer.

### **RECOMMANDATIONS**

- **Veillez à la collaboration au sein de l'administration.**
- **Considérez la planification, l'aménagement et l'utilisation de l'espace public comme une mission intégrale et intégrez d'autres services, compétents pour ces domaines au sein de l'administration !**

#### **QUESTIONS DE RÉFLEXION**

- Quels sont, à notre avis, les acteurs très importants pour le projet ? Comment voyons-nous les acteurs à impliquer ?  
Quel rôle ont-ils de notre point de vue ?

#### **QUESTIONS SUR L'INTÉGRATION ET LA CONCRÉTISATION DANS LE PROCESSUS GLOBAL**

- Quels sont les acteurs (externes) (ou les intérêts/besoins) concernés ? Qui est aujourd'hui concerné, qui le sera ?  
Y a-t-il de nombreux individus/groupes concernés ? Dans quel périmètre ?

- Qui utilise l'espace aujourd'hui ? Qui le fera peut-être plus tard ?
- Qui peut participer ?
- Qui veut participer ?
- Qui participera ?
- Quels acteurs internes à l'administration doivent être pris en compte ?
- Comment, où et quand puis-je joindre ces acteurs ?
- Quelles sont les attentes des différents acteurs par rapport au projet ou à la participation ?
- Quel avantage les participants peuvent-ils tirer de la participation ? Pourquoi cela vaut-il la peine pour eux d'investir de leur temps et de s'engager ?
- Les acteurs intéressés et concernés auraient-ils une autre possibilité de s'exprimer ?
- Quel est le périmètre déterminant ? (Le périmètre de l'intérêt concerné ne correspond pas en règle générale au périmètre du projet !)

### **LISTE DE CONTRÔLE DES ACTEURS ET DES INTÉRÊTS ÉVENTUELS (EXEMPLES)**

#### **Acteurs avec des possibilités d'influence « formelles »**

- Exécutif
- Parlement (p. ex. Grand Conseil) – fractions
- Partis
- Propriétaires fonciers (privés)
- Investisseurs
- Autres administrations publiques
- Groupes d'intérêts/lobbys
- Parties concernées par la planification (habilitées à recourir)
- Médias
- Électeurs

#### **Autres acteurs possibles (exemples)**

- Utilisateurs actuels de l'espace public
- Utilisateurs futurs de l'espace public
- Différents groupes d'âge (jeunes, enfants, seniors, etc.)
- Résidents et riverains (p. ex. artisans, commerçants)
- Migrant(e)s

- Usagers des transports
- Actifs
- Personnes marginalisées
- Faiseurs d'opinion
- Vecteurs d'influence
- Partisans/opposants
- Non-participants

### Intérêts à prendre en compte dans l'espace public

- Halte/pause/détente
- Rencontre/point de rencontre
- Animation
- Culture dans l'espace public/événements/manifestations
- Consommation/achat/affaires quotidiennes
- Périodes de repos pour les riverains
- Lieu de tranquillité dans l'espace urbain
- Usage commercial (gastronomie, publicité, etc.)
- Usage respectueux
- Propreté
- Sécurité
- Traversée/mobilité pour différents modes de transport
- Accroissement de la qualité des sites
- Aucun refoulement d'utilisateurs/d'utilisations
- Espaces libres pour expérimentations
- Adapter le fonctionnement à la société de 24 heures

### 3.4 LA QUESTION DES STRUCTURES : DANS QUEL CONTEXTE SE DÉVELOPPE LA PARTICIPATION ?

En règle générale, les processus de participation sont des processus informels. Toutefois, les réelles décisions juridiquement contraignantes sont prises dans un cadre formel (p. ex. sous la forme d'une procédure de planification réglementaire, d'une décision des responsables exécutifs élus ou du résultat d'une votation populaire). Il est important que toutes les parties impliquées dans le processus participatif soient conscientes du rapport entre le niveau informel et le niveau formel. En effet, qu'elle soit facultative ou formelle (c.-à-d. inscrite dans la loi), une participation est, de manière générale, toujours intégrée à des structures formelles.



#### Le rapport de synthèse CEP

Chapitre 3 : Recommandations pour la pratique de la participation (étude approfondie de la présente synthèse)

L'annexe 3, pages 42 et suivantes, contient un schéma du processus qui vous aide à situer la participation par rapport au domaine thématique et au déroulement chronologique.



#### Le rapport de recherche CEP

Chapitre 4.3 et tableau 2 (acteurs), pages 40 et suivantes



#### Praxisbuch Wien (Guide pratique, Vienne)

Chapitre 10.4 : Wen wollen Sie beteiligen? Die Zielgruppen (« Qui voulez-vous impliquer : les groupes cibles »), pages 31-47 (p. ex. le principe dit de la « pelure d'oignon » permettant de distinguer d'éventuels groupes cibles, participation de personnes ou d'organisations ; distinction intéressante entre personnes impliquées, personnes concernées et personnes intéressées)

Chapitre 10.6 : grille de méthode - vue d'ensemble des instruments/méthodes pour groupes cibles divers (p. ex. citoyen(ne)s, organisations, vecteurs d'influence, public professionnel, etc.)

#### Liste de contrôle pour un développement urbain respectueux des enfants, développement cantonal et urbain de Bâle-Ville.

[www.entwicklung.bs.ch/kinderfreundliche-stadtentwicklung](http://www.entwicklung.bs.ch/kinderfreundliche-stadtentwicklung)

#### Analyse de l'espace social

Méthode d'appréhension notamment de l'action sociale ou des utilisateurs et utilisatrices d'un territoire et de leurs exigences, voir p. ex. <http://www.partizipation.at/1220.html>

#### Handbuch Partizipation Berlin (Manuel sur la participation, Berlin)

Chapitre 2 : Chances et limites de la participation

### Différents points de vue sur le contexte

Dépendant de la conception de la participation (voir chapitre 2), le rapport entre structure informelle et structure formelle est interprété diversement. Le législatif, la politique et l'administration visent à transposer les résultats des processus de participation informels dans des processus et des structures formels et envisagent la participation comme une légitimation supplémentaire des décisions en fin de compte formelles, dans le sens d'une proximité avec les citoyens et d'une culture transparente de l'information et du feedback.

Si l'on comprend le rapport entre administration publique et société civile au sens de gouvernance et que l'on vise une planification coopérative, on tendra vers une interprétation non formelle de processus auparavant formels. Une telle compréhension transfère des tâches autrefois dévolues à l'État dans le processus de planification et de décision à des réseaux de la société civile.

Ces approches participatives (comme le travail social), qui adoptent une attitude critique face à des rapports de force dominants-dominés existants, s'orientent vers un changement des processus et des structures formalisés.

Enfin, pour la théorie du discours et les sciences artistiques et culturelles, le sens des processus participatifs se situe dans des processus d'apprentissage et de sensibilisation qui aboutissent finalement à un changement de la réalité sociale. Le rapport aux processus formels ne se pose par conséquent pas du tout ici.

### Intégrer la participation

Dans la pratique participative, l'intégration doit être clarifiée aux trois niveaux de processus et de structures formels suivants. Afin que les processus formels et informels n'entrent pas en concurrence, les réalisations de l'un et de l'autre doivent être bien délimitées.

- Niveau de la démocratie représentative : les prises de décision finales incombent aux organes démocratiquement légitimes. Ce sont eux, et non la participation, qui doivent satisfaire à l'exigence de représentativité. La participation contribue toutefois à ce que les processus de formation d'opinion, qui interviennent en amont de la décision, se déroulent en toute transparence et tiennent compte de points de vue importants.



- Niveau des processus de spécialisation et de planification : l'intégration de non-spécialistes concernés ne remet pas en cause les connaissances spécialisées des bureaux d'études compétents. Elles sont au contraire complétées par le savoir quotidien des « experts sur place ». À la différence des processus formels de planification, l'expertise n'est pas une condition nécessaire pour participer. Certes, les spécialistes doivent vulgariser leurs connaissances, mais sans prétendre « former » des néophytes pour en faire des experts spécialisés.
- Niveau de l'administration publique : on attend souvent de processus participatifs qu'ils contribuent à équilibrer les intérêts particuliers des participants en faveur de l'intérêt collectif. Cette mission est et reste cependant du ressort de l'administration publique. Les processus participatifs doivent en revanche contribuer à dévoiler les intérêts particuliers. La participation déploie déjà ainsi d'importantes forces d'intégration.

#### RECOMMANDATIONS

- **Identifiez les niveaux formels et informels.**
- **Clarifiez le rapport et les points de contact entre les processus informels et formels et veillez à ne pas mélanger les tâches, les compétences et les responsabilités ainsi que les logiques de chaque processus !**
- **Informez clairement les participants du rapport entre les deux et montrez-leur leur possibilité d'influence dans les deux processus.**
- **Indiquez clairement que le processus de participation ne peut ni ne doit remplacer aucun processus démocratique.**

#### Approche globale

La participation devrait être comprise moins comme une intervention ponctuelle que comme un volet d'un processus de développement global de l'espace public. Aujourd'hui, des processus de participation sont, le plus souvent, menés à bien séparément pour un niveau technique spécifique ou pour une phase de projet. Mais le problème se complique étant donné que les compétences pour l'espace public au sein d'une administration sont très souvent réparties dans des domaines d'action divers. Il n'est pas rare que des processus de participation soient proposés sans aucune coordination, parfois même paral-

lèlement dans différents secteurs de l'administration publique. Les ressources des parties concernées étant restreintes, ces doublons affaiblissent les approches participatives. Dans ce contexte, la coordination entre services et départements recommandée au point 3.3 revêt, elle aussi, de l'importance.

#### **RECOMMANDATIONS**

- **Inscrivez la participation dans une perspective globale.**
- **Considérez la participation comme un volet d'un processus de développement global et complet qui, avec la communication, comprend tous les niveaux et toutes les phases de la planification, mais aussi de l'utilisation de l'espace public.**

#### **Changer la culture d'influence**

Même si nous avons souligné plus haut que la participation est, en tant que processus informel, toujours intégrée à des structures formelles, on ne peut pas nier qu'une culture de la participation a, en fin de compte, un effet sur ces dernières. En effet, une influence partagée sur le développement de l'espace public implique un changement fondamental des comportements et a des répercussions sur les formes de l'influence politique comme sur les acteurs impliqués. L'idée est d'être prêt à accepter les opinions et les perspectives d'autrui au lieu de vouloir imposer une intention. Il y a matière à modifier durablement les rapports entre la politique, l'administration et l'opinion publique.

#### **RECOMMANDATIONS**

- **Acceptez un changement de la culture d'influence.**
- **Ayez présent à l'esprit que les processus participatifs ont un impact sur les rapports de force dans le processus de recherche d'opinions et de prise de décisions politiques et ménagez-vous pour cela l'appui des supérieurs (politiques) !**

### QUESTION DE RÉFLEXION

- Comment considérons-nous l'importance et la tâche de la participation (de manière générale et/ou concrètement) par rapport aux processus de décision et de planification formels (fixés par la loi) ?

### QUESTIONS SUR L'INTÉGRATION ET LA CONCRÉTISATION DANS LE PROCESSUS GLOBAL

- Comment la participation prévue dans les processus (formels) existants de planification et de décision doit-elle être intégrée ?
- D'où vient l'impulsion/l'initiative/le besoin d'un projet ? Des services administratifs internes ou de l'extérieur ?
- Quels sont les rôles et les compétences dans le processus ? Qui les détient ? Qui décide de quoi ? Et quand ?
- Comment le projet et le résultat peuvent-ils être ancrés politiquement ?
- Quand et où y a-t-il des points de contact avec d'autres services administratifs ?
- Où y a-t-il des points de contact avec d'autres projets en cours ou prévus (quant au contenu ou en lien avec les acteurs à intégrer), susceptibles d'être créés avec une participation ?
- Quel est le moment/la période la plus approprié(e) pour la participation ? Quelles sont les étapes et les phases de planification/de processus en amont ? Quelles sont celles qui suivent ?

### PÉRIODES DES PROCESSUS (FORMELS) POUR LESQUELS LES POINTS DE CONTACT AVEC LA PARTICIPATION INFORMELLE SONT À PRÉCISER (EXEMPLES)

- Participation formelle selon l'art. 4 LAT
- Demande et décision du crédit de planification
- Procédures d'appel/oppositions
- Mise à enquête des plans
- Octroi de crédit pour la construction/mise en œuvre
- Référendum



#### **Praxisbuch Wien (Guide pratique, Vienne)**

Chapitre 10.7.2, pages 108 et suivantes :

Points de contact entre

la participation et la politique ; chapitre 10.8 :

Qui fait quoi ? Rôles et répartition des tâches

#### **Handbuch Partizipation Berlin**

**(Manuel sur la participation, Berlin)**

Chapitre 2 : Conditions générales et enjeux de la participation



#### **Le rapport de synthèse CEP**

L'annexe 3, pages 42 et suivantes, contient un schéma du processus qui vous aide à situer la participation par rapport au domaine thématique et au déroulement chronologique.

- Procédure de recours
- Périodes de coordination avec les services ou les organes internes à l'administration
- Particularité de la ville de Bâle : droit d'être entendu (§ 55 de la constitution cantonale, vérification de l'exigence de participation)

### 3.5 LE MOT DE LA FIN

La présente publication s'est donné pour objectif de présenter toutes les questions et réflexions importantes qui doivent être posées lors de processus participatifs mis en place pour l'aménagement et l'utilisation de l'espace public, et de doter les responsables d'un guide de planification initiale aboutie de ces processus. La question de la valeur, mais aussi de l'enjeu de ces processus participatifs est évidente. Le rapport de recherche CEP évoqué ici à différentes reprises doit être cité :

« Pour être réussie, une participation nécessite un engagement qui vient du bas, c'est-à-dire de la société civile, mais aussi un engagement continu et sincère d'en haut, c'est-à-dire des sphères politiques et administratives. Comme le montre la recherche sur la participation de la population dans les espaces publics, cette relation réciproque de l'État, de l'économie et de la société civile débouche non seulement sur la résolution du problème de planification, mais aussi sur une recrudescence des conflits et des tensions. Mettre en œuvre la participation, c'est créer un espace pour des processus de négociation démocratiques. »

- Arbter, Kerstin et ville de Vienne (2012) :  
**Praxisbuch Partizipation: Gemeinsam die Stadt entwickeln**  
**(Guide pratique sur la participation : développer la ville ensemble)**
- Havemann, Antje et Selle, Klaus (éd.) (2010) :  
**Plätze, Parks und Co. Stadträume im Wandel – Analysen, Positionen und Konzepte (Places, parcs, etc. Espaces urbains en mutation – analyses, prises de position et concepts)**
- Hertzsch, Wencke, Vienne :  
**Partizipation & nachhaltige Entwicklung in Europa. Sozialraumanalyse in der Planung (Participation et développement durable en Europe. Analyse de l'espace social dans la planification)**  
à l'adresse <http://www.partizipation.at/1220.html>  
(consulté le 30. 07. 2015).
- Section du développement du canton et de la ville de Bâle (2014) :  
**Checkliste für eine kinderfreundliche Stadtentwicklung (Liste de contrôle pour un développement urbain respectueux des enfants)**
- Klöti, MA Tanja, Drilling, Prof. Dr Matthias, Institut de planification sociale et de développement urbain, Haute école de travail social, FHNW et rihm kommunikation gmbh (2014) :  
**Pourquoi la participation ? ; analyse sociale des conceptions de participation actuelles dans la planification, l'aménagement et l'utilisation des espaces publics** (cité ici sous le nom de rapport de recherche CEP).
- rihm kommunikation GmbH et Institut de planification sociale et de développement urbain, Haute école de travail social, FHNW (2014) :  
**Projet CEP Participation de la population dans l'utilisation et l'aménagement de l'espace public, rapport de synthèse et guide de travail** (cité ici sous le nom de rapport de synthèse CEP).
- Service du Sénat de Berlin pour le développement urbain et la protection de l'environnement (2012) :  
**Handbuch zur Partizipation (Manuel sur la participation). Berlin**
- Développement urbain de la ville de Zurich, département de la Présidence (2006) :  
**Mitwirkungs- und Beteiligungsprozesse: Checkliste (Processus de coopération et de participation : liste de contrôle)**
- Wieshofer, Kinsperger, développement urbain et urbanisme (2012) :  
**Praxisbuch Partizipation – Wien (Guide pratique sur la participation, Vienne). Vienne**



#### **Le rapport de synthèse CEP**

Le chapitre 4 (Guide de travail) du rapport de synthèse fournit des recommandations bibliographiques précieuses pour une analyse approfondie de la pratique de la participation.



#### **Le rapport de recherche CEP**

À la fin des chapitres 3, 4 et 5, le rapport de recherche fournit une synthèse de la littérature spécialisée associée.





Union des villes suisses  
Monbijoustrasse 8  
Case postale 8175  
3001 Berne  
Téléphone 031 356 32 32  
Fax 031 356 32 33  
[www.staedteverband.ch](http://www.staedteverband.ch)

ZORA

.....  
ZENTRUM ÖFFENTLICHER RAUM  
.....  
CENTRE DE L'ESPACE PUBLIC  
.....  
CENTRO SPAZIO PUBBLICO  
.....